

CONDUCTEUR VTC

01 79 72 42 43

JANVIER 2026

Mail : contact@chronovtc.com



**FORMATION CONTINUE
(Formation en présentiel)**

180€

**OBJECTIF
Renouvellement de la carte VTC**

RETROUVEZ TOUTES LES FORMATIONS, DATES ET TARIFS SUR : www.chronovtc.com

Seine Et Marne | 01 79 72 42 43
REGUS
16 cours du Danube 77700 Serris

Val De Marne | 01 79 72 42 43
REGUS
7 quai Gabriel Péri 94340 Joinville le Pont

Objectif

Actualiser et approfondir les connaissances et les compétences du conducteur VTC habilité au transport public particulier de personnes visant le renouvellement de la carte professionnelle VTC.

Compétences visées

Stage de formation continue organisé spécifiquement pour les conducteurs de VTC en vue de la mise à jour des connaissances relatives au droit du transport public particulier de personnes, à la réglementation spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur et à la sécurité routière. Approfondissement des savoirs et savoir-faire essentiels pour la pratique de l'activité de conducteur VTC liés aux nouvelles innovations technologiques de la profession, à l'évolution de l'environnement économique, aux attentes et centres d'intérêt de la clientèle, ainsi qu'aux différents sites fréquemment desservis.

Public visé

Toute personne souhaitant exercer l'activité de VTC

Modalités d'accès

Délai d'accès à la formation : 1 semaine
Conditions d'accès : prise de contact téléphonique ou mail pour la constitution d'un dossier d'inscription

Pré-requis

Avoir une carte professionnelle VTC
Maîtrise Français

Programme

Module A / Réglementation T3P
Module B / Réglementation spécifique VTC
Module C / Sécurité routière
Module E / Gestion et développement commercial, dont l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Méthodes mobilisées

Powerpoint / DVD / Intervenants spécialisés / Mise en situation / Supports de cours / Projection des cours / Interventions d'anciens stagiaires / Comptabilité / Simulation professionnelle / Relation client

Accessibilité

Accessibilité au centre de formation par rampe d'accès PMR
Réfèrent : Kevin KLUTSE